



L'ÉCOLE DU CHAT D'EVREUX

✉ BP 455 - 27000 EVREUX

☎ 07.86.29.75.00

Association d'intérêt général à but non lucratif

Site internet : www.ecolechatevreux.org

Courriel : contact@ecolechatevreux.org

Facebook

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mars 2020 à 15h00

qui s'est tenue Salle Jules Janin, 6 Bd Jules Janin - 27000 EVREUX

Accueil des adhérents à partir de 15 h 00.

Présents : 41 adhérents

Mesdames : Aldeguer Aurélia, Aubrée Muriel, Augnet Corinne, Augnet Françoise, Barbe Annick, Bosquet Monique, Brière Yvette, Brunaut Laurence, Cousin Henriette, David Marie-Line, Desanglois Isabelle, Doucerain Ginette, Foubert Jocelyne, Girardon Alice, Herbert Maryvonne, Hommet Christelle, Jouan Annick, Kennel Marie-Claude, Le Boulenger Agnès, Lecavelier Christine, Lecointre Brigitte, Leluyer Valérie, Lemay Annick, Le Moigne Mylène, Lepetit Jessica, Mallet Francine, Merer Liliane, Penhoat Catherine, Porchy Corinne, Poslednik Anne-Marie, Poulet Juliette, Renoult Eliane, Riochet Sylvaine, Roulland Françoise, Valet Monique, Vaultier Annick, Ventura Karine, Viorney Catherine.

Messieurs : Aubrée François-Michel, Mahé Jacques, Perroux Roland.

Ont donné régulièrement pouvoir 21 personnes :

Mesdames Blondel Colette, Bodard Mauricette, Clauzon Marie-Claude, Détrie-Marty Manuella, Donnet Nathalye, Foreau Chantal, Hanon Patricia, Hurel Lucienne, Jeanne Gaëlle, Lecacher Chantal, Lefebvre Suzanne, Massiot Catherine, Morisse Claudine, Niepceron Marie-Paule, Pellerin Murielle, Popieul Denise, Popieul-Bénais Brigitte, Vaquin Lydia.

Messieurs : Cristobal Jean-Michel, Pamphile Louis, Schobert Alain.

Ont été écartés 4 pouvoirs - donnés à la Présidente au-delà du 3^{ème} pouvoir qui constitue le maximum:

Mesdames Capel Magali, Lepelletier Madeleine, Seille Sylvie.

Monsieur LE FOLL Jean-Paul.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 2019 qui a été mis en ligne sur la page d'accueil de notre site internet www.ecolechatevreux.org
- Rapport d'activité de l'année 2019
- Rapport moral de La Présidente
- Montant de l'Adhésion 2021
- Questions diverses.

La Présidente Mme Eliane Renoult ouvre la séance à 15 h 40. Elle remercie les adhérents de leur présence.

Elle commente le diaporama très complet, agrémenté de belles photos de nos protégés, conçu et déroulé

par Liliane MERER trésorière de l'association.

1°) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 2019 :

Approbation à l'unanimité

2°) Rapport moral de la Présidente : composition du bureau et du conseil d'administration, bilan financier 2019 et activités 2019

Le bureau de l'association se compose de 8 membres :

Eliane Renoult Présidente, Liliane Merer trésorière, Sylvaine Riochet secrétaire, Laurence Brunaut secrétaire adjointe, Murielle Aubrée, Annick Jouan, Agnès Leboulenger, Catherine Penhoat.

une « sachante » (personne expérimentée) Yvette Brière, participe en sus à ces réunions.

Le conseil d'administration est composé des mêmes 8 membres plus 4 autres : Monique Bosquet, Valérie Leluyer, Juliette Poulet, Monique Taaroa.

Bilan financier et activités

Le point le plus important de l'année 2019 a été une **activité sensiblement accrue** par rapport à 2018 avec la prise en charge de 77 chats et 119 chatons, 330 stérilisations, 1.020 chats traités chez les vétérinaires et 1.152 actes vétérinaires (un même chat peut aller plusieurs fois chez le praticien). Beaucoup de chats atteints par le coryza, la teigne ou le typhus n'en ont pas réchappé, et ont même contaminé mortellement plusieurs chats dans nos familles d'accueil; Karine VENTURA estime indispensable de vacciner les chats contre le typhus.

Difficultés financières

Il est résulté de ce surnombre une mise en péril des finances de l'association, mais grâce à:

* la remarquable **générosité des donateurs** appelés au secours qui ont donné au cours du dernier trimestre autant que pendant les 9 premiers mois de l'année,

* l'implication des bénévoles à vouloir sauver l'association en multipliant :

1- les collectes : 3.235 kg de nourriture ont été collectés dont 1.340 kg à Super U Evreux, Baobab Gauville-la-Campagne et Baobab Incarville, Animalys Tourville-la-Rivière ; 1.490 kg de croquettes et pâtées **facturés 0,30 cts/kg par la Banque Alimentaire en échange de notre aide lors de 2 de ses collectes ; 405 kg de croquettes offerts par la société Normandise.**

2- les foires à tout et événements de Noël, ventes d'objets fabriqués ou qui nous ont été donnés : 2.802 € de fonds collectés.

3- la vente des marchandises achetées (hors vente de litières et croquettes): 3.943 € (dont 3.205 € pour la vente des calendriers qui a produit un bénéfice net de 1.106 €)

* la compression des dépenses : les frais de fonctionnement se sont élevés à 29.708,32 € pour 32.682,55 € en 2018,

L'Ecole du Chat a redressé la tête mais la plus grande vigilance s'impose pour 2020.

La Présidente remercie chaleureusement pour les **dons et les encouragements** reçus, beaucoup de gens sensibles à la cause des félins nous ont demandé de tenir coûte que coûte.

Elle explique que l'association a essayé de prendre des mesures en fin d'année, notamment avec une prise en charge moindre du nombre de chats, mais que les marges de manœuvre sont faibles; par ex les cabinets vétérinaires n'ont pas consenti de ristourne supplémentaire à leurs tarifs pour alléger nos charges.

Les **cagnottes** ont été une aide appréciable, elles sont mises en place lorsque les chats reçoivent des traitements ou des soins lourds et/ou longs. Ainsi après un appel de 3.000 € Clic Animaux a versé cette somme (reçue en 2020). La cagnotte Leetchi a permis de récolter 552 € pour sauver la patte blessée de **Roxye, et 184 € pour 6 chats à Pacy.**

Karine VENTURA demande si les cagnottes prennent des commissions ou des frais : réponse : oui.

Liliane MERER précise que Paypal ne prend aucun frais si la formule « transfert de fonds à un proche » est cochée. Les adhérents et donateurs qui pratiquent Internet peuvent utiliser la formule "Paypal" pour régler leurs cotisations ou envoyer leurs dons ; cela est rapide et sûr et évite un timbre poste. L'adresse de règlement est **contact@ecolechatevreux.org**. Cliquer sur le bouton Paypal qui fait le lien avec ce moyen de règlement et choisir *transfert de fonds à un proche* (indiquer l'adresse mail de l'association ou alors le numéro de téléphone **07 86 29 75 00**).

Elle souligne que pour les cagnottes l'identité des donateurs n'est pas toujours connue, et ignore si pour des cagnottes un reçu fiscal peut être obtenu. Corinne Porchy estime que dans ce cas il est préférable d'adresser des dons directement à l'association. Karine VENTURA indique qu'elle dispose du R.I.B. de l'Ecole du Chat et effectue un virement directement sur son compte bancaire ; une intervenante souligne que c'est une très bonne idée.

Les **charges** se sont élevées en 2019 à 111.300,64 € (+ 8,28 % par rapport à 2018) l'essentiel étant constitué par les honoraires vétérinaires : 81.592,32 €.

Les **produits** se sont élevés à 110.237,33 €.

D'où un **résultat comptable déficitaire de - 1.063,31 €** (- 1.587,40 € en 2018).

L'association dispose au 31 décembre 2019 d'une **trésorerie** de + 19.235,32 €.

Sur le tableau des produits la ligne « participation frais/vétérinaires dispensaire » suscite une question.

Chats « dispensaire »

Une adhérente interroge la Présidente sur les chats « dispensaire ».

Il s'agit de chats que leurs maîtres non imposables à l'impôt sur le revenu souhaitent faire stériliser. Il convient alors de monter un dossier accompagné des pièces justificatives ; le chat sera stérilisé au tarif associatif chez un vétérinaire désigné par l'association.

A propos des tarifs il apparaît qu'ils peuvent être sensiblement différents d'un cabinet vétérinaire à l'autre comme on peut le lire sur le diaporama projeté.

Une adhérente remarque que les tarifs des cliniques du groupe Mon Véto ne sont pas harmonisés, et que la clinique de Louviers est la moins chère.

La Présidente informe que Mon Véto rachète actuellement beaucoup de cabinets vétérinaires : clinique du Dr Delange à Evreux début 2019, clinique du Dr Cornu à Gravigny et la Citadelle de Louviers fin 2019, clinique La Roseraie de Tourville-la-Rivière en 2020, et note une tendance à pousser à la consommation. Elle explique que le docteur Masset gérant de la clinique du Dr Cornu à Gravigny rachetée fin 2019 a proposé des nouveaux tarifs, applicables sous la nouvelle enseigne, insupportables pour l'association ; après échanges il a proposé d'autres tarifs plus raisonnables qui ont permis à l'association de signer une convention.

Henriette COUSIN demande si l'on peut toujours aller à la clinique de Gravigny anciennement Cornu ? oui car une convention a été signée avec elle.

Chats traités

Un chat traité plusieurs fois est comptabilisé plusieurs fois.

On dénombre **803 chats traités sur Evreux** - pour un **total de 1.020 chats traités** - représentant un coût de 55.754,41 € soit 79,67 % du poste « frais vétérinaires » (hors dispensaire).

La part d'Evreux étant prépondérante Karine Ventura demande à la Présidente si une augmentation de la subvention a été demandée à la ville d'Evreux ; réponse positive mais la ville a fait observer que toutes les associations n'ont pas eu le privilège de voir leur subvention maintenue. Mme Ventura souligne l'importance du rôle de l'association pour la ville qui ne dispose pas de fourrière pour les chats.

La Présidente rappelle que l'association n'a pas de refuge et fonctionne grâce aux familles d'accueil.

La maltraitance animale, rencontrée à la Madeleine quartier sensible d'Evreux, est évoquée et notamment le cas de chats soignés et remis sur site caillassés par des jeunes et qui en sont morts.

Le parrainage

La vue sur le parrainage, qui invite à consulter le site www.ecolechatevreux.org, a suscité la question de savoir ce qu'est le parrainage. Il s'agit d'un adhérent qui verse, suivant la périodicité qu'il choisit, pour un chat ou un groupe de chats soit libres soit en famille d'accueil, une somme qui permet participer aux frais de vétérinaire, nourriture etc... de ce ou ces chats. Les sommes versées à ce titre sont fiscalement déductibles.

Annick Barbe s'attriste de ne pas voir son filleul sur la diapositive et demande de ses nouvelles.

La Présidente indique que tous les chats ne figurent pas sur la diapositive ; elle évoque Karine Ventura qui est la plus importante marraine de l'association, elle parraine en effet 2 chats chaque mois et l'en remercie. Karine Ventura informe qu'elle peut fabriquer des cabanes pour les chats libres.

La refonte du dossier parrainage a été engagée en 2019 mais le manque de retour des informations attendues de la part des bénévoles qui s'occupent directement des chats à parrainer (photos, nouvelles, anecdotes etc...) a empêché l'aboutissement de ce dossier ; ce n'est pourtant pas faute pour Henriette COUSIN en charge du parrainage d'avoir fourni de gros efforts pour tenter d'y parvenir.

La Présidente signale que cette année nous allons retravailler sur ce dossier.

Idéalement l'Ecole du chat souhaite que des nouvelles soient envoyées régulièrement aux parrains et mairaines.

Du **bilan 2019** on peut retenir les éléments suivants :

*1.152 actes vétérinaires dont 999 sur Evreux – le reste concerne l'agglomération d'Evreux et hors agglomération ; il s'agit de 330 *stérilisations*, 355 *vaccinations*, 123 *tests FIV-FELV*, 34 *euthanasies*, 68 *hospitalisations* et 250 *analyses labos/consultations* ;

*1.020 chats traités dont 803 sur Evreux (en 2018 : 903 chats traités dont 783 sur Evreux); il s'agit de 131 chats libres, 778 chats en familles d'accueil, et 114 chats « dispensaire » ;

*137 chats libres, 196 chats accueillis en famille d'accueil, 16 chats placés en famille d'accueil définitive ou temporaire, 183 chats adoptés dont 102 chatons.

Au 31 décembre 2019 il reste 33 chats à l'adoption.

*154 adhérents, 171 donateurs, 94 bénévoles dont 44 familles d'accueil par roulement, 22 parrains/mairaines, 165 adoptants, 130 personnes aidées (une personne aidée plusieurs fois compte plusieurs fois).

Hommage à 2 protectrices et mairaines disparues en 2019 :

∞ Mme Rolande GUERIN sur le site de Navarre à Evreux, connue et estimée pour son action ; spontanément ses voisins impliqués se sont organisés pour poursuivre son engagement ;

∞ Mme Martine FORTIER sur le site du laboratoire (quartier St-Michel à Evreux), qui offrait généreusement des objets à vendre sur les marchés de Noël.

L'association les gardera longtemps en mémoire.

Clin d'œil aux bénévoles, particulièrement les bénévoles de l'ombre sans qui rien ne pourrait exister : ceux et celles qui créent des objets, construisent des niches ou les réparent, mitonnent des confitures, trappent les chats, les gardent en convalescence, les biberonnent, les transportent pour une visite chez le vétérinaire etc...

Concernant les **actions et évènements de 2019**, le **nouveau site** de l'école du chat www.ecolechatevreux.com est terminé ; un GRAND MERCI à Monique BOSQUET qui était notre webmaster depuis 2012, à Sabrina DAMAZ qui a conçu gratuitement notre nouveau site et qui suit le dossier technique, et à Monique TAAROA nouvelle administratrice du site et qui bénéficie encore du soutien de Monique BOSQUET.

Le **repas festif** s'est tenu le 18 mai dans la salle communale de Grosseoeuvre à l'occasion des 10 ans de la présidence de Mme RENOULT. Le thème de cette journée était le chat et la mer ; on a donc pu voir, tablée par tablée, tous les convives coiffés qui d'un béret de matelot, qui d'un chapeau de pêcheur, qui d'une casquette de capitaine au long cours, et admirer les marinières et autres tenues appropriées.

La gagnante du gros lot de la tombola, une virée en bateau à la mer, a été Annick Vaultier rebaptisée pour l'occasion mousse du jour !

Cette journée très agréable a réuni 45 convives et a dégagé un bénéfice de 524,50 € (recettes : 1.084,50 € - dépenses : 560 €).

A noter d'ores et déjà la date du **repas de 2020** : le 16 mai, à Grosseoeuvre, sur le thème des fleurs.

Le **forum des associations** s'est tenu les 7 & 8 septembre à la halle des expositions d'Evreux ; journées chargées mais très conviviales, et il y a eu beaucoup de rencontres intéressantes.

La **foire à tout** au Pré du Bel Ebat à Evreux le 29 septembre: fiasco à cause de la pluie et du vent ; heureusement on n'a pas enregistré de perte sèche mais réalisé un petit bénéfice de 426 €, contre plusieurs centaines d'euros escomptées...

2020

3°) Activités 2020 prévues

Collecte : la 1^{ère} collecte est prévue à Super U Evreux le samedi 14 mars

Repas festif : le samedi midi 16 mai sur le thème des fleurs

Foire à tout : le dimanche 30 août à Evreux

Forum des associations : date non connue à ce jour

Soirée polynésienne : samedi 10 octobre organisée par l'association A'HI'MAA au profit de l'Ecole du Chat par l'intermédiaire de Monique TAAROA bénévole.

Les 1ers évènements de 2020

On dénombre déjà :

*14 entrées dont 11 adultes, 2 ados et 1 chaton ;

*21 adoptions

*la prise en charge de Rebelle, une chatte dont le collier s'est retrouvé coincé autour de son thorax et a nécrosé les chairs ; le vétérinaire a dû la tranquilliser pour parvenir à retirer les morceaux de collier ;

*3 chats récupérés et placés en cage, Rabi chat libre avec abcès, Cabri chat libre qui boîte et a un œil qui coule, Rémi chat errant avec abcès ;

*le carnage à l'EHPAD Saint-Michel à Evreux, 4 chats tués par 2 chiens appartenant aux gens du voyage dont Delphine, Boulette une tigrée poils longs, un blanc, et un tigré chartreux.

L'émotion causée par ce carnage a été très vive chez les résidents de l'EHPAD et le personnel soignant traumatisés, ainsi que chez les bénévoles de l'association.

La Présidente explique que la Police Nationale a refusé sa plainte par 2 fois et n'a accepté qu'une main courante.

Mme VENTURA prend la parole pour dire qu'à son avis une association est recevable à porter plainte.

La Présidente explique que les gens du voyage concernés sont partis à Gravigny, le problème a donc été simplement déplacé ; on a appris le cas d'un promeneur tenant son chien en laisse qui se serait fait courser par les mêmes chiens que ceux de l'EHPAD de St-Michel.

Il est rappelé que les chiens doivent circuler attachés sur la voie publique.

Sylvaine RIOCHET informe qu'un rendez-vous sera pris incessamment avec Mme Karène BEAUVILLARD, première adjointe et référente de l'association à la mairie d'Evreux, et la Police municipale, afin de discuter de la mise en place de dispositifs protecteurs ; le facteur humain sera mis en avant car on risque de ne pas être entendu si on se limite au facteur animal.

Alice GIRARDON indique qu'une brigade canine existe à Evreux et que la Police municipale a donc été formée à appréhender des chiens.

Des adhérents estiment qu'il faut prendre contact avec la presse pour faire connaître ces événements ; la Présidente informe que vendredi 28 février elle a reçu une journaliste de Paris Normandie, le sujet a été abordé avec celui de la maltraitance animale. L'article est à paraître mais en raison des élections municipales il n'est pas prioritaire.

4°) Adhésion 2021

Le conseil d'administration propose de maintenir l'adhésion en 2021 à 25 €.

Approbation à l'unanimité de l'assemblée générale.

5°) Questions diverses

Plus personne n'a de question à poser.

La Présidente clôture donc la séance et associe les membres du Conseil d'administration aux remerciements adressés à toutes les personnes présentes à l'assemblée générale, à tous les adhérents, donateurs, parrains et marraines, bénévoles, familles d'accueil, adoptants... ; à la Mairie d'Evreux et autres organismes, les collectivités, les EHPAD et Foyers Logements qui hébergent sur leur territoire des chats libres ; à la Banque Alimentaire et aux grandes surfaces pour les collectes ; et à tous nos partenaires – Clic Animaux- La Fondation 30 Millions d'Amis- La Fondation Brigitte Bardot...

La séance est levée à 17 h 20.

Chacun est invité à partager le verre de l'amitié.

Eliane RENOULT présidente

Sylvaine RIOCHET secrétaire

Laurence BRUNAUT secrétaire adjointe